

## CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération de Québec, tenue le mercredi 22 avril 2020 à 10 h 30, à l'hôtel de ville de Québec, 2, rue des Jardins, Québec.

---

Sont présents:

M. Steeve Verret, conseiller de la Ville de Québec, président d'assemblée  
M. Sylvain Juneau, maire de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, vice-président d'assemblée

M. Régis Labeaume, maire de la Ville de Québec  
Mme Sylvie Papillon, mairesse suppléante de la Ville de L'Ancienne-Lorette  
M. Jérémie Ernould, conseiller de la Ville de Québec  
Mme Michelle Morin-Doyle, conseillère de la Ville de Québec  
M. Rémy Normand, conseiller de la Ville de Québec  
Mme Marie-Josée Savard, conseillère de la Ville de Québec  
Mme Émilie Villeneuve, conseillère de la Ville de Québec

Sont également présents:

M. Alain Tardif, directeur général adjoint  
M<sup>e</sup> Sylvain Ouellet, greffier

### **Ouverture de la séance**

---

À 10 h 31, monsieur le président constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

La séance se tient par visioconférence et sans la présence du public, et ce, conformément à l'*Arrêté numéro 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 15 mars 2020 concernant l'ordonnance des mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19.*

Les personnes présentes peuvent prendre part aux discussions et entendre clairement ce qui est dit.

**CA-2020-0200**

### **Adoption de l'ordre du jour**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jérémie Ernould,  
appuyée par monsieur le maire Sylvain Juneau,  
il est résolu d'adopter l'ordre du jour, tel que rédigé.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2020-0201**

**Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération de Québec tenue le 8 avril 2020 et de la séance extraordinaire du conseil d'agglomération de Québec tenue le 17 avril 2020**

---

Sur la proposition de monsieur le maire Sylvain Juneau,  
appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération de Québec tenue le 8 avril 2020 et le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'agglomération de Québec tenue le 17 avril 2020, tels que rédigés.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**Communications écrites au conseil**

---

Aucun sujet n'est inscrit sous cette rubrique.

**Période d'intervention des membres du conseil**

---

Une période d'intervention générale est tenue à l'intention des membres du conseil.

**Adoption des résolutions**

---

**CA-2020-0202**

**Avis de modification numéro 2 relatif au contrat pour des travaux d'entretien sanitaire de divers bâtiments, pour la période du 1<sup>er</sup> mars 2018 au 30 avril 2022 – Lot 7 (Appel d'offres public 51311) - AP2020-175 (CT-2469482) — (Ra-2190)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jérémie Ernould,  
appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu d'autoriser une dépense supplémentaire de 123 441 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjugé à *Les Entreprises de Nettoyage Marcel Labbé inc. (ML Entretien Multiservices)*, en vertu de la résolution CA-2018-0031 du 7 février 2018, pour des travaux d'entretien sanitaire de divers bâtiments, pour la période du 1<sup>er</sup> mars 2018 au 30 avril 2022 – Lot 7, selon des conditions

conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 2 joint au sommaire décisionnel, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 et 2022 par les autorités compétentes.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2020-0203**

**Entente entre la Ville de Québec et ABC Dust Technologies Corp., relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet *Vitrine technologique* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour réaliser le projet *Démonstration de la technologie DMS-ONE sur les routes (Codelco Norte)* et dans les usines minières (*Minera Antucoya*) - **DE2020-096** (CT-DE2020-096) — (Ra-2190)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par madame la conseillère Émilie Villeneuve,

il est résolu :

- 1° d'approprier une somme maximale de 180 000 \$ à même le fonds lié à la *Politique d'investissement* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour la réalisation du projet *Démonstration de la technologie DMS-ONE sur les routes (Codelco Norte)* et dans les usines minières (*Minera Antucoya*);
- 2° d'autoriser la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *ABC Dust Technologies Corp.*, relative au versement d'une subvention maximale de 180 000 \$, dans le cadre du volet *Vitrine technologique* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour la réalisation de ce projet, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2020-0204**

**Modifications aux règles portant sur le stationnement sur le réseau artériel à l'échelle de l'agglomération concernant la rue De Celles – Arrondissement des Rivières - **TM2020-046** (Ra-2190)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par madame la conseillère Michelle Morin-Doyle,

il est résolu d'approuver les modifications aux règles portant sur le stationnement :

Rue De Celles

Sur le côté ouest, sur le tronçon compris entre le boulevard Lebourgneuf et la rue Jean-Arnaud, la norme suivante est prescrite :

« 1° à partir d'une distance de 138 mètres au sud du boulevard Lebourgneuf, en direction sud, sur une distance de 22 mètres, le stationnement d'un véhicule routier est interdit. »

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

#### **CA-2020-0205**

#### **Modifications aux règles portant sur le stationnement sur le réseau artériel à l'échelle de l'agglomération concernant le boulevard des Capucins – Arrondissement de La Cité-Limoilou - **TM2020-050** (Ra-2190)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu d'approuver les modifications aux règles portant sur le stationnement sur le boulevard des Capucins, sur le côté ouest, sur le tronçon compris entre la 4<sup>e</sup> Rue et la rue De Beaujeu, où les normes suivantes sont en vigueur :

- « À partir d'une distance de 182 m au nord de la 4<sup>e</sup> Rue, en direction nord, sur une distance de 114 m, l'arrêt d'un véhicule routier est interdit de 7 h à 9 h, du lundi au vendredi ».

Ces normes sont remplacées par les suivantes :

- « À partir d'une distance de 182 m au nord de la 4<sup>e</sup> Rue, en direction nord, sur une distance de 33 m, l'arrêt d'un véhicule routier est interdit de 7 h à 9 h, du lundi au vendredi »;
- « À partir d'une distance de 215 m au nord de la 4<sup>e</sup> Rue, en direction nord, sur une distance de 25 m, l'arrêt d'un véhicule routier est interdit de 7 h à 9 h, du lundi au vendredi et il est interdit de stationner un véhicule routier de 9 h à 7 h »;
- « À partir d'une distance de 240 m au nord de la 4<sup>e</sup> Rue, en direction nord, sur une distance de 56 m, l'arrêt d'un véhicule routier est interdit de 7 h à 9 h, du lundi au vendredi ».

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

#### **CA-2020-0206**

#### **Adjudication de contrats pour la fourniture de divers articles de signalisation – Lots 3, 7, 11 et 12 (Appel d'offres public 73052) - **AP2020-208** (Ra-2191)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu d'adjuger, aux firmes suivantes, les contrats pour la fourniture de divers articles de signalisation – Lots 3, 7, 11 et 12, du 1<sup>er</sup> avril 2020 au 31 mars 2023, conformément à la demande publique de soumissions 73052 et aux prix unitaires de leurs

soumissions respectives des 21 et 25 février 2020, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 à 2023 par les autorités compétentes :

- Lot 3 - Modèles de panneaux de signalisation, type 1 : *S-Pace Signalétique inc.*, pour une somme de 124 492,89 \$ (plus TPS et TVQ applicables);
- Lot 7 - Poteaux de type tige en « U » pour panneaux de signalisation routière : *S-Pace Signalétique inc.*, pour une somme de 209 962,50 \$ (plus TPS et TVQ applicables);
- Lot 11 - Planches de barricade : *S-Pace Signalétique inc.*, pour une somme de 140 853 \$ (plus TPS et TVQ applicables);
- Lot 12 - Balises coniques de signalisation de type T-RV-7 et pesées moulées : *Signal Services inc.*, pour une somme de 89 250 \$ (plus TPS et TVQ applicables).

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

#### CA-2020-0207

#### **Adjudication d'un contrat pour l'inspection et les travaux des systèmes d'incendie du Service du traitement des eaux et du Service des projets industriels et de la valorisation (Dossier 73274) - AP2020-227 (Ra-2191)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

il est résolu d'adjuger, à *Siemens Canada limitée*, le contrat pour l'inspection et les travaux des systèmes d'incendie du Service du traitement des eaux et du Service des projets industriels et de la valorisation, de la date d'adjudication au 31 décembre 2022, pour une somme estimée à 172 229 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à sa proposition du 20 mars 2020, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 et 2022 par les autorités compétentes.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

#### CA-2020-0208

#### **Adjudication d'un contrat pour la fourniture de divers produits de signalisation et travaux d'installation (Appel d'offres public 73144) - AP2020-246 (CT-2475705, CT-2475847) — (Ra-2191)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu d'adjuger, à *Signalisation Lévis inc.*, le contrat pour la fourniture de divers produits de signalisation et travaux d'installation, pour la période du 13 avril 2020 au 31 décembre 2022, pour une somme de 718 615,25 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 73144 et à sa soumission

du 11 mars 2020, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 et 2022 par les autorités compétentes.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2020-0209**

**Entente entre la Ville de Québec et *Les produits Polarmade inc.*, relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet *Valo-Capitale* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour réaliser le projet *Accélération de la commercialisation du SnowPeeler aux États-Unis* - **DE2020-102** (CT-DE2020-102) — (Ra-2191)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par madame la conseillère Émilie Villeneuve,

il est résolu :

- 1° d'approprier une somme maximale de 202 425 \$ à même le fonds lié à la *Politique d'investissement* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour la réalisation du projet *Accélération de la commercialisation du SnowPeeler aux États-Unis*;
- 2° d'autoriser la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Les produits Polarmade inc.*, relative au versement d'une subvention maximale de 202 425 \$, dans le cadre du volet *Valo-Capitale* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour la réalisation de ce projet, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2020-0210**

**Adoption du *Plan commerce 2020-2022* - **DE2020-114** (Ra-2191)**

---

Sur la proposition de madame la conseillère Émilie Villeneuve,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu d'adopter le *Plan commerce 2020-2022* joint au sommaire décisionnel.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2020-0211**

**Approbation des virements et ajouts de crédits budgétaires pour la période du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre 2019 relevant de l'autorité du conseil d'agglomération de Québec, et prise d'acte de la liste finale des virements de crédits budgétaires entre les compétences d'agglomération et de proximité pour l'exercice financier 2019 - FN2020-014 (Ra-2191)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

il est résolu :

- 1° d'autoriser les virements de crédits budgétaires sur les activités de fonctionnement de compétence d'agglomération pour la période du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre 2019, d'un montant de 3 629 156 \$, selon l'annexe B-1 jointe au sommaire décisionnel;
- 2° de prendre acte de la liste finale des virements de crédits budgétaires entre les compétences d'agglomération et de proximité pour l'exercice financier 2019, d'un montant de 664 394 \$, au bénéfice de la compétence d'agglomération, selon l'annexe D jointe audit sommaire;
- 3° d'autoriser les ajouts de crédits budgétaires de compétence d'agglomération relatifs à des activités d'investissement pour la période du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre 2019, d'un montant de 259 990 \$, selon l'annexe E-1 jointe à ce même sommaire.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2020-0212**

**Modification de la nomenclature des emplois professionnels - RH2020-296 (Ra-2191)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu :

- 1° d'adopter la modification proposée à la nomenclature des emplois professionnels et d'adopter ladite nomenclature des emplois modifiée;
- 2° d'autoriser la modification des titres d'emplois des employés visés par cette modification.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2020-0213**

**Modifications aux règles portant sur la circulation sur le réseau artériel à l'échelle de l'agglomération concernant le chemin Sainte-Foy et l'avenue McCartney – Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge - [TM2020-063](#) (Ra-2191)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par madame la conseillère Émilie Villeneuve,

il est résolu d'approuver les modifications aux règles portant sur la circulation concernant la mise en place de bandes cyclables unidirectionnelles dans chacune des directions sur le chemin Sainte-Foy, sur le tronçon compris entre le chemin des Quatre-Bourgeois et l'extrémité ouest de l'avenue McCartney, et sur l'avenue McCartney, sur le tronçon compris entre son extrémité ouest et le boulevard Pie-XII.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2020-0214**

**Entente entre la Ville de Québec et *Flip Fabrique*, relative au versement d'une somme pour la production et la diffusion de l'événement *Féria* qui sera présenté sur le territoire de la ville de Québec en 2021 (Dossier 64787) - [AP2020-158](#) (CT-2456254) — (Ra-2192)**

---

Sur la proposition de madame la conseillère Émilie Villeneuve,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu d'autoriser la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Flip Fabrique*, relative au versement d'une somme de 2 079 000 \$ (plus TPS et TVQ applicables), dont une somme de 405 405 \$ (plus TPS et TVQ applicables) payable en 2020, pour la production et la diffusion de l'événement *Féria* qui sera présenté sur le territoire de la ville de Québec en 2021, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2021 par les autorités compétentes.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2020-0215**

**Adoption de la *Politique d'investissement du Fonds régions et ruralité* - [DE2020-118](#) (Ra-2192)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par madame la conseillère Émilie Villeneuve,

il est résolu d'adopter la *Politique d'investissement du Fonds régions et ruralité* jointe au sommaire décisionnel.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité



## **Avis de motion**

---

**CAAM-2020-0216**

**Avis de motion relatif au Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur la circulation et le stationnement relativement au retrait de certains lots de la zone de permis de stationnement 14, R.A.V.Q. 1338, et dépôt du projet de règlement - [TM2020-032](#) (Ra-2191)**

---

Monsieur le conseiller Rémy Normand donne avis qu'à une prochaine séance, sera soumis pour adoption un règlement modifiant le *Règlement de l'agglomération sur la circulation et le stationnement* afin de retirer les lots numéros 1 477 697, 6 295 284 et 6 310 064 du cadastre du Québec de la zone de permis de stationnement 14. Dorénavant, aucune vignette de stationnement sur rue ne pourra être délivrée pour un logement, un atelier d'artiste ou un commerce sur ces lots.

Les lots numéros 1 477 697 et 6 310 064 du cadastre du Québec sont situés à l'est de la rue Saint-Anselme, au sud de la rue De Sainte-Hélène, à l'ouest de la rue Caron et au nord de la rue Saint-Vallier Est. Le lot numéro 6 295 284 du cadastre du Québec est quant à lui situé à l'est de la rue Richard-Burke, au sud de la rue Saint-Vallier Est, à l'ouest de la rue Horatio-Nelson et au nord de la rue Christophe-Colomb Est.

Le projet de ce règlement est déposé au conseil.

**CAAM-2020-0217**

**Avis de motion relatif au Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur le Programme de soutien financier aux sociétés de développement commercial relativement au traitement des demandes de soutien financier, R.A.V.Q. 1339, et dépôt du projet de règlement - [DE2020-107](#) (Ra-2191)**

---

Madame la conseillère Marie-Josée Savard déclare qu'elle a directement ou indirectement un intérêt pécuniaire particulier dans ce dossier et qu'en conséquence, elle s'abstiendra de participer aux délibérations sur cette question et de voter ou de tenter d'influencer le vote sur celle-ci.

Monsieur le conseiller Rémy Normand donne avis qu'à une prochaine séance, sera soumis pour adoption un règlement modifiant le *Règlement de l'agglomération sur le Programme de soutien financier aux sociétés de développement commercial* afin notamment d'actualiser le processus de traitement des demandes de soutien financier.

Le projet de ce règlement est déposé au conseil.

## **Adoption de règlements**

---

**CA-2020-0218**

***Règlement de l'agglomération sur les services professionnels et techniques requis aux fins de l'élaboration des études sur la vulnérabilité des prises d'eau potable et de l'eau souterraine et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.A.V.Q. 1333 - TE2020-003 (Ra-2185)***

---

Sur la proposition de madame la conseillère Marie-Josée Savard,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu d'adopter le *Règlement de l'agglomération sur les services professionnels et techniques requis aux fins de l'élaboration des études sur la vulnérabilité des prises d'eau potable et de l'eau souterraine et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.A.V.Q. 1333.*

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2020-0219**

***Règlement de l'agglomération sur des travaux d'aménagement de cellules d'enfouissement, de fermeture, de post-fermeture, de gestion du biogaz et autres ouvrages connexes aux lieux d'enfouissement municipaux et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.A.V.Q. 1337 - PV2020-006 (Ra-2185)***

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu d'adopter le *Règlement de l'agglomération sur des travaux d'aménagement de cellules d'enfouissement, de fermeture, de post-fermeture, de gestion du biogaz et autres ouvrages connexes aux lieux d'enfouissement municipaux et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.A.V.Q. 1337.*

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

## **Période de questions des citoyens**

---

La séance ayant été tenue à huis clos, aucune question n'a été posée.

## **Clôture de la séance**

---

Tous les sujets inscrits à l'ordre du jour ayant été traités par les membres du conseil d'agglomération de Québec, de consentement unanime, ceux-ci mettent fin à la séance. Il est 10 h 42.

Steeve Verret  
Président

Sylvain Ouellet  
Greffier

SO/ir